VILLE DE Nantes

DEPARTEMENT DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
DIRECTION DE L'URBANISME
REGLEMENTAIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'UN DOSSIER

Depot. Pièces complémentaires.

Par la présente la Direction de l'Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes accuse réception d'un dossier déposé par

Mr HUIBAN STE CHARIER CM. et SUEZ.

pour des travaux situés : rue de l'île au Norbn.

Le 06 DEC. 2018
Accueil
Direction de l'Urbanisme Réglementaire